

Réunion d'information GEMAPI à Yffiniac le 5/11/2021

Présents : environ 160 personnes, M. David, M. Carpier, 2 personnes des services techniques de SBAA, M. Haas, M. Cosson, M. Hamayon, maires des 3 communes.

La taxe GEMAPI est perçue depuis 2020, est attendu 1M€ (500K€ pour les milieux aquatiques, 500K€ pour la protection contre les inondations).

Longue et ennuyeuse intervention de M. Hamayon puis projection d'un film de sensibilisation sur les inondations.

1 - Compétence GEMAPI

- période transitoire -> 2023 !
- 3 systèmes d'endiguement sur SBAA : Rosaires, Langueux les Grèves, du Cré à Pissoison sur Hillion.
- 2 barrages : Létivy (Langueux) et l'Ecluse (Yffiniac). Mais ce n'est pas une obligation de les faire entrer dans la Gemapi vu leur taille ! (reçu / réunion du 4/6/2021).
- 4 bassins versants : Ic, Urne, St-Jean, Cré.

2 - systèmes d'endiguement classables

C'est de la briquetterie à ? sur Langueux et à Hillion du Cré à Pissoison.

Entretien en 10 et 11/2021 (coupe de végétation) et Piégeage de ragondins 11/2021.

Les autres digues, levées de fond de baie sur Langueux, Yffiniac et Hillion (le long du St-Jean) sont non classées et ne font pas partie d'un système d'endiguement retenu par SBAA.

3 - PPRLi

Des généralités maintes fois entendues.

4 - Plan communal de sauvegarde

Des généralités.

5 - Diagnostic de fond de baie

C'est une nouvelle phase d'études, annoncée le 4/6, et qui concerne l'ensemble de l'anse d'Yffiniac.

Diagnostic de vulnérabilité, expertise des dispositifs, quels enjeux? que faut-il protéger sur le fond de baie ? (sous-entendu que faut-il exclure de la Gemapi, abandonner ?).

6 - Diagnostic des étangs de Létivy et de l'Ecluse

Lancement de nouvelles études techniques, faut-il intégrer ces étangs dans la Gemapi ?

7 - Calendrier prévisionnel

2021 Finalisation des études de danger. Définition des enjeux à protéger.

2022 Lancement des études hydrauliques. Diagnostic des étangs.

2023 Définition des projets d'aménagements hydrauliques. Gestion des étangs.

Tâches réellement en cours sur les 2 systèmes d'endiguement (SE) : coupe de la végétation et piégeage des ragondins en association avec les sociétés de chasse (rappel : budget de 500K€ !).

Questions

Questions sur le bassin du Douvenant, inondation des propriétés : "**c'est hors Gemapi**".

Le 4/6 a été annoncée la hauteur retenue pour le niveau de protection des SE : 6,90m. Cette donnée n'apparaît plus : "**Elle n'est pas officielle**".

Les propriétaires de digues privées sur le St Jean sont abandonnés, auront-ils l'obligation de rehausser leur digues à 6,90m et auront-ils des subventions : **pas de réponse**, grand silence des maires, seul M. Carpier annoncent qu'ils font partie du **diagnostic de fond de baie**.

Bouchage du bras du St-Jean. M. Hamayon "**Aujourd'hui, ça ne se ferait plus !**" sinon que du baratin, rien de concret.

Réactions dans la salle :

Les habitants savent où sont les zones fragiles.. On en a marre des études, on veut du concret !

Bassin du Létivy M. Bellamy parle des inondations dans le quartier situé juste en dessous. **Pas de réponse concrète** simplement une étude va voir si ce bassin va être inclus dans la Gemapi.

Témoignages de personnes inondées sur Yffiniac et Hillion : **propos compassionnels des maires !** mais **aucune mesure concrète** aujourd'hui pour assurer la protection de ces habitations.